

N° 1300 - MAI 2023

CIMETIÈRES DE VIROINVAL - SÉPULTURES À RENOUELER OU EN DÉFAUT D'ENTRETIEN

Nous vous informons que les sépultures reprises ci-dessous arrivent à expiration au cours de l'année 2023-2024 ou sont en défaut d'entretien.

De ce fait, elles feront l'objet d'un affichage d'un an à partir du 01 novembre 2023, au terme duquel une décision pour la désaffectation ou la conservation de la sépulture sera prise en concertation avec le SPW – Cellule de la Gestion du Patrimoine Funéraire de Namur.

Nismes (Ainseveau)

44 BOSSUYT Jeanine (+2013)
55 CHRISTIAN Patrick (+2009)
408 DANIS Abel (+1982)
409 JARDIN – NOEL Louis
411 GERARD Robert (+2005) – OUVRELAUX Germaine (+1982)
– FRANCOIS (+1940)
412 COCLET Flora
414 DEMARET Richard – COLLET
415 DELSINNE Jeanne (+1974) – DELSINNE Rose (+1982)
426 SIRLANDE José (+2016) – CHAMPAGNE Maria (+2018)
428 DELERS Louis – NICOLAS

Nismes (Parc)

67 PORNIN Louis (+1942) – LEFEBVRE Roger (+1995)
PORNIN Jacqueline (+1988) – LEFEBVRE Roger (+1995)
78-78A PERLAUX Simonne (+1964) – FRANCOIS Albert (+1964)
374 PIERRE Madeleine (+1936)
405 DERRE Henri (+1983)
714 OLIVIER Alain (+1974)
715 LAMOULINE Léona (+1973)
827 JONIAUX Aimé (+1974) – RENSON Céline (+2006)
842 TRONCON Emile -PETRE Claire
65 TAMBOISE Renée (+1973) – VAN ROMPUY – TAMBOISE Georges (+1974)
296 SAQUET Alexandre (+1938) – NICOLAS Marie (+1937)
432 CORBIAUX Etienne (+1973)
648 SAQUET Charles (+1973) – CHERONT Emilie (+1983)
651 CHARLIER Fernand (+1973)
698 PIQUIN Léon (+1946) – FIRLEFYN Maria (+1987)

Nous vous informons, également, que les sépultures « champs communs » ne sont pas renouvelables et seront affichées à titre indicatif. Elles feront donc l'objet d'une désaffectation après le délai légal d'affichage.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le service affaires générales – Mme MAGAIN – 060/31.01.76 ou par Email caroline.magain@viroinval.be.

GESTION DES SACS SUPPLÉMENTAIRES LORS DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS VIA VOS CONTENEURS À PUCES

Depuis quelques mois, le BEP observe une recrudescence de sacs supplémentaires déposés à côté des conteneurs de déchets ménagers.

Ces sacs sont uniquement collectés:

- Si une demande exceptionnelle arrive au BEP 24H à l'avance (le vendredi pour les collectes du lundi) via internet www.bep-environnement.be/reclamations ou par téléphone au 081 / 718 211.
- Lors d'une collecte de rattrapage suivant un jour férié.

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:

LE 22 MAI ET LE 05 JUIN

RAMASSAGE DES PAPIERS CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ

LE MARDI 30 MAI

! PAS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS ET DÉCHETS ORGANIQUES LA SEMAINE DU 29 MAI 2023



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

Oignies (Ancien)

375 DELIZEE Vital (+1971) – HYEULLE Ludmille (+1974)
411 MOREAU Benoît (+1952) – BIARD Joséphine (+1974)
528 MELIN François (+1964) – DELAVERGNE Elise (+1974)
558 JACQUES Marcel dit René (+1974)
33 FRANCOIS (+1940) – MATHY (+1973) – FRANCOIS (+1918)
189 FRANCOIS Ernest (+1928) – LECLERCQ Elise (+1944)
346 CHAPPELLE Alexandre (+1971) – FALQUE Stéphanie (+1973)
362 MAGOTEAUX Jules (+1966) – GOFFETTE Yvonne (+1973)
393 GOFFETTE Fernand (+1973) – MANISE Rosalie (+1973)

Olloy

40 DESBOURSE Hervé (+1987) – MIRGUET Madeleine
75 BOUCQ Adophe (+1934) – RAES Hélène (+1934)
BOUCQ Marie-Louise (+1984) – WOUTERS Joséphine
181 COLLIN Paul (+1995) – DEMARS Augusta (+1988)
397 BASTIN Edgard (+1974) – JACMART Renée (+2000)
443 HARLEZ Louis (+2015)
457 CARPIAUX Marie-Louise (+2017)
482 FRANCOIS Ernest – DESCENDRE Marie
943 ROBERT Bruno (+2013)

N° 1300 - MAI 2023

LE RADON DANS LA COMMUNE DE VIROINVAL

La Commune de Viroinval se situe en « Classe 2 A ».

- Class 0 : $\leq 1\% > 300 \text{ Bq/m}^3$
- Class 1a : $1-2\% > 300 \text{ Bq/m}^3$
- Class 1b : $2-5\% > 300 \text{ Bq/m}^3$
- Class 2a : $5-10\% > 300 \text{ Bq/m}^3$
- Class 2b : $>10\% > 300 \text{ Bq/m}^3$



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

Le radon est la **deuxième cause de cancer du poumon** dans notre pays, après le tabac. Environ **7% des cas de cancers pulmonaires** seraient liés à l'exposition au radon. Les zones à risque élevé se situent surtout **au sud du sillon Sambre et Meuse**.

Comment mesurer le radon dans votre habitation ?

Un simple test suffit ! Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir si l'on est exposé au radon. Réservez-le dès maintenant, le test a lieu durant une période de 3 mois d'octobre à décembre.

Où commander un test radon ? - Comment s'utilise un test radon ? - Comment interpréter le résultat du test ?

Comment diminuer la concentration en radon ?

Toutes les informations pratiques via <https://afcn.be/fr/radon> - TEL : 02/289 21 11

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIROINVAL RECRUTE UN(E) OUVRIER (M/F) POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS BALISÉS PÉDESTRES ET VTT À TEMPS PLEIN SOUS CONTRAT APE ET CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Amoureux de la randonnée et de la nature, l'ouvrier « sentiers balisés » travaille en plein air par tous les temps et toutes les saisons. Les activités sont saisonnières, liées aux cycles de la nature et aux types de travaux à effectuer. Une bonne santé et une endurance physique sont nécessaires.

L'ouvrier « sentiers balisés » est mis à disposition de l'asbl ICARE chargée de la création, de l'équipement et de l'entretien des circuits de promenades pédestres et VTT par la commune de Viroinval. Il est mis sous l'autorité du responsable de cette asbl.

CONTRAT

Sous régime contractuel, niveau D2 à temps plein et répondant aux conditions d'aide à l'Emploi APE.

Régime de travail : Temps plein — 38 heures semaine

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée (CDI)

Salaires fixés selon l'échelle barémique : D2. Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service Ressources Humaines et Jeunesse au

060/31 00 21 ou morine.colin@viroinval.be.

CANDIDATURES

Les candidatures doivent être adressées, par pli recommandé ou par remise contre réception, au Service Ressources Humaines de l'Administration communale, Parc Communal n°1, 5670 NISMES, ou introduites, par mail, à l'adresse morine.colin@viroinval.be pour le 08 juin 2023.

Elles seront accompagnées obligatoirement, sous peine d'irrecevabilité :

- D'une lettre de motivation ;
- D'un curriculum vitae ;
- D'un extrait de casier judiciaire modèle 595 datant de moins de 3 mois (document original -pas de copie ;
- D'une copie de la carte d'identité ;
- D'une copie du permis de conduire catégorie B (recto/verso) ;
- D'une copie du diplôme
- Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service du personnel au 060/310021.

Consultez l'offre complète sur www.viroinval.be

AVIS DE FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Nous vous informons que les services administratifs de l'Administration Communale de Viroinval seront exceptionnellement fermés les vendredis 26 mai et 09 juin 2023 toute la journée.

Nos agents seront en formation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Retrouvez toute l'actualité communale sur le
www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»